

MARS/AVRIL 2022

N°26

29, avenue d'Aquitaine - Tél. : 05 45 60 33 19 - Fax : 05 45 60 28 71
mairie@montmoreau.fr — www.montmoreau.fr

En raison des délais de distribution, *Montmoreau infos* est mis en page 4 semaines avant sa distribution. Mais le site *montmoreau.fr*, le panneau numérique et Panneau Pocket sont actualisés en temps réel.



Conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils sont affichés à la mairie et sur le site de la commune : montmoreau.fr

Carte d'identité - Passeport

Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie : 05 45 60 33 19. Gain de temps avec la pré-demande en ligne : demarches.interieur.gouv.fr

Urbanisme - Voirie

Ancienne mairie de Saint-Amant : 05 45 60 31 50. Sur rendez-vous.

Fourniture d'eau

S'adresser à la SAUR : 05 87 23 10 10 ou à AGUR pour Saint-Amant : 09 69 39 40 00.
Service dépannage : 0 800 744 754 ou 05 87 23 10 08.

ENTRETIEN AVEC Jean-Michel Bolvin

Monsieur le maire, nous sommes à la fin février et dans les deux premiers mois de l'année on a eu un peu l'impression que l'année n'avait pas vraiment commencé?

C'est vrai. Heureusement qu'il y avait les illuminations. Mais pas de cérémonies de vœux le 21 janvier ! Et toutes les manifestations un peu festives qui permettent aux gens de se rencontrer ont dû être annulées. Pour notre conseil municipal qui veut privilégier les relations humaines, c'est autant de difficultés qui se sont accumulées en ce début d'année comme l'an dernier. Et tout le monde peut sentir que ce manque de contacts est lourd à porter.

Un peu de découragement ?

Non pas vraiment parce que malgré les obstacles, nous continuons de travailler, de générer des projets, d'en mener à bien. Et nous continuons d'espérer que 2022 soit plus positive.

Quels sont ces projets ?

À l'heure actuelle, pour 2022 justement, c'est la 2^e tranche de l'aménagement du bourg de Saint-Amant, la Voie verte et la revalorisation du complexe sportif, la restructuration de la mairie et des ateliers communaux.

En coopération avec la communauté de communes, c'est le « tiers lieu » lié à la Parenthèse, installé dans l'ancien

restaurant devant l'église. C'est aussi, toujours avec la CDC, l'aboutissement d'un projet essentiel pour les habitants : l'inauguration cet été, de la maison de santé.

Nous l'espérons également l'accueil de nouveaux commerçants ou artisans. L'installation du Crossfit montre la voie, un espace de sport en salle unique en Sud-Charente. Et puis il va y avoir, très bientôt maintenant, l'ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale. Entièrement rénovée, avec une salle supplémentaire pour faire des expositions, organiser des rencontres. Et en face de notre cinéma qui a repris malgré les difficultés et marche très bien grâce aux bénévoles de l'AJM Cinéma et à ses programmeurs.

L'équipe municipale ne baisse pas les bras !

Au contraire. Voyez comment nous faisons le nécessaire pour tenir nos engagements sur le développement durable. C'est un axe de réflexion et de travail qui structure toutes nos actions.

Votre souhait pour le printemps qui approche ?

Que puissent avoir lieu les nombreuses manifestations prévues. Que nous puissions de nouveau nous rencontrer, discuter, partager des moments de débats et de convivialité.

Prenez date...

- Montmoreau
- Aignes-et-Puypéroux
- Saint-Eutrope
- Saint-Laurent de Belzagot
- Saint-Amant

La Commission culture et communication a choisi de donner ces dates pour que vous sachiez que vos associations tiennent bon, qu'elles refusent de baisser les bras, qu'elles ont des projets prêts à se réaliser. Mais, malheureusement, la situation sanitaire peut conduire à annuler ces événements.

Samedi 12, dimanche 13 mars

Salle des fêtes de Montmoreau
EXPOSITION DÉPARTEMENTALE DU TIMBRE

Flamme philatélique d'Angoulême et collège Antoine-DelaFont

Dimanche 20 mars

FOULÉES DE SAINT-EUTROPE ET DU MONTMORÉLIEN

AJM Athlétisme, Comité d'animation de Saint-Eutrope



Dimanche 20 mars

12^E FOIRE AUX VINS DES COTEAUX DU MONTMORÉLIEN

Salle des fêtes de Montmoreau

Samedi 2 avril

MARCHÉ DE PRODUCTEURS DÉJEUNATOIRE

Halle de la Tude



Samedi 2 avril

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Mercredi 6 avril

Salle des fêtes de Montmoreau
Club Amitié 3^e âge
CONCOURS DE BELOTE

Samedi 9 avril

AJM ANCIENS JOURNÉE DU SOUVENIR

Le programme sera affiché sur montmoreau.fr

Dimanche 10 avril
ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Premier tour

Samedi 23 avril
FRAIRIE DE SAINT-EUTROPE FOIRE ET VIDE-GRENIER

Comité d'animation de Saint-Eutrope
Le programme sera affiché sur montmoreau.fr

Dimanche 24 avril
FRAIRIE DE SAINT-EUTROPE

Randonnées pédestres + repas
Comité d'animation de Saint-Eutrope
Le programme sera affiché sur montmoreau.fr

Dimanche 24 avril
ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Second tour



JARDINER AU NATUREL : PISTE N° 1

Choisir des végétaux d'origine française et si possible produits localement.

Chaque région possède ses spécificités végétales qui constituent un patrimoine naturel et local. Les végétaux sauvages, naturellement présents dans l'écosystème, sont génétiquement adaptés à leur environnement (sol, climat, ravageurs...). Ces plantes sont plus résilientes et moins sensibles aux stress. Elles offrent nourriture et abri à la faune sauvage, accoutumée à leur présence. Nous vous proposerons prochainement une grainothèque pour aller dans ce sens.

● LES BUREAUX DE VOTE

Vu la demande de la préfecture, vu le nombre d'électrices et électeurs enregistrés sur la commune : 1 813 et le nombre maximum par bureau de vote : 1 000, dans sa réunion du 8 septembre 2021, le conseil municipal a décidé que les élections se dérouleraient sur deux bureaux de vote situés au centre de la commune.

Le Bureau n° 1 et le Bureau n° 2 seront installés dans la salle des fêtes de Montmoreau. Vos nouvelles cartes d'électeur indiqueront le bureau où vous pourrez voter.

● EXPO PHOTOS

L'exposition des photos des anciens commerces de Montmoreau au XX^e siècle, est ouverte à l'église de Saint-Cybard tous les dimanches.

● MARCHÉ DE PRODUCTEURS

SAMEDI 8 AVRIL : MARCHÉ DÉJEUNATOIRE DU PREMIER SAMEDI DU MOIS.

Merci d'apporter vos couverts. Vous trouverez sur place deux planchas pour cuire ce que vous aurez acheté à nos producteurs.



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Tous les samedis / 9h - 13h **HALLE DE LA TUDE**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Aux termes de l'article 9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. L'inscription est automatique pour les jeunes Françaises et Français de 18 ans qui ont effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leur 16 ans. À défaut, ils doivent s'inscrire auprès de leur mairie. L'inscription est maintenant possible directement sur Internet.

Démarche : accéder au site www.mon.service-public.fr et créer son compte personnel. Il sera valable pour toutes les démarches que vous pourrez faire par la suite.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le Recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons. Il doit se faire dans les 3 mois qui suivent la date des 16 ans à la mairie avec le livret de famille et la carte d'identité du jeune recensé.

CROIX ROUGE

Ancienne école de Saint-Laurent-de-Belzagot.

Distribution alimentaire : 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.

VESTIBOUTIQUE, FRIPERIE OUVERTE À TOUS, où sont vendus à très bas prix des vêtements neufs ou en très bon état, du matériel ménager, etc. : 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h + 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h et 2^e samedi du mois de 9 h à 12 h.

FÊTE DU TIMBRE 2022

La fête du timbre 2022 se déroulera les 12 et 13 mars 2022 dans 80 villes sur le thème « Le voyage » avec focus sur les TER de la SNCF et sur la randonnée pédestre.

Le collège Antoine-Delafont de Montmoreau et la Flamme Philatélique d'Angoulême et de la Charente (FPAC) auront le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes de Montmoreau de 9 h à 18 h le samedi et de 9 h à 17 h le dimanche.

- Présence de la Poste pour le premier jour du timbre et du bloc.
- Exposition philatélique compétitive et non compétitive.
- Négociant et bourse d'échanges le dimanche, ouverte à tous.
- Présence de partenaires autour du thème.
- Exposition de travaux d'élèves.



ENQUÊTE SUR LE TRI DES BIODÉCHETS

La Mairie de Montmoreau a lancé fin 2021 une enquête sur les habitudes de tri des déchets organiques. Résultats : une bonne participation (11% des foyers sollicités ont répondu à l'enquête), mais nous pouvons trier encore plus.

Merci à toutes et à tous pour vos réponses !

La loi sur la Transition Énergétique favorise le tri à la source des biodéchets et vise à réduire de 50 % les déchets mis en décharge à l'horizon 2025. Cela passera par la généralisation du tri à la source des biodéchets (restes de repas, épluchures...) au 31 décembre 2023 afin de valoriser un maximum de ressources organiques compostables mais aussi pour réduire les quantités en luttant contre le gaspillage alimentaire.

La commune travaille de concert avec Calitom à l'animation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers.

Aussi, elle tenait à faire un point sur la gestion actuelle des biodéchets, afin de pouvoir adapter ses conseils auprès des foyers qui pratiquent le compostage ou souhaitent l'expérimenter.

Le profil type des personnes ayant répondu à l'enquête est une femme de 65 à 79 ans, vivant en couple, dans une maison en bourg, avec jardin de + de 100 m².

- 82% des personnes ayant répondu traitent les déchets de cuisine, principalement par le compostage (74% d'entre elles). La raison principale du recours au compostage est la diminution de quantité des déchets, grâce aux composteurs délivrés par Calitom (54%). Le compostage pour le jardin est également plébiscité (67%). Cependant, 90% d'entre eux éprouvent des difficultés pour composter, principalement à cause des restes de viande qui ne sont pas compostables.

- 68% des personnes ayant répondu ne pas pratiquer le traitement des déchets de cuisine estiment ne pas avoir assez de place pour cela et 90% d'entre elles sont prêtes à changer leurs habitudes si des moyens leur étaient proposés.

- 37% des personnes ayant répondu souhaiteraient disposer d'un composteur individuel afin de traiter leurs biodéchets. 29% privilégient le compostage collectif et 28% préféreraient avoir des poules. Les 29% favorables à des composteurs collectifs habitent principalement dans le centre historique de Montmoreau et dans sa périphérie (21% pour chaque secteur), ainsi que sur Saint-Amant (19%). Les réponses concernant les distances

à parcourir pour aller au composteur collectif sont assez homogènes, avec une majorité pour une distance comprise entre 500 mètres et 1 kilomètre (33%). Cette tendance se confirme même en distinguant les habitants du centre de Montmoreau et ceux des bourgs des villages.

- Seulement 12% des personnes ayant répondu à l'enquête disent jeter des aliments périmés encore emballés, principalement en raison d'un oubli dans le réfrigérateur (60%), ou bien à cause d'une limite de consommation dépassée (49%). 4% disent jeter régulièrement des restes

de repas (principalement des épluchures, des croûtes de fromage, du pain ou de la viande).

Concernant la communication, la presse locale se distingue comme le moyen préféré des personnes ayant répondu à l'enquête, pour se tenir au courant des informations locales (43%). Cependant, pour le traitement des biodéchets, le bulletin municipal et le journal de Calitom sont privilégiés (36% et 26%).

La commune réfléchit d'ores et déjà à la mise en place de composteurs collectifs et/ou d'ateliers pédagogiques sur le tri des déchets pour expliquer les bonnes pratiques d'un tri efficace. Rappel : Calitom distribue gratuitement des composteurs.

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles en mairie.

Un doute, besoin d'un conseil pour votre tri ? Contactez CALITOM, le service des déchets ménagers au Tél : 0 800 500 429 (n° vert gratuit) ou consultez la rubrique biodechets-et-vegetaux du site internet : www.calitom.com



L'association des parents d'élèves du Montmorélien

★ COLLECTE DE VIEUX PAPIERS ★

★ DÉPOSEZ VOS PAPIERS, PUBLICITÉS, MAGAZINES... POUR SOUTENIR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOS ENFANTS ★

- 1 Gardez tous vos vieux papiers jusqu'au 16 avril 2022
- 2 Déposez votre collecte dans la benne à votre disposition place de la Tude à Montmoreau du 16 avril au 17 avril 2022.